

Le conseil municipal dit non à Calcia

À près de 70 % de voix défavorables, le conseil municipal de Juziers affiche clairement son opposition à l'extension des carrières de calcaire. Jeudi soir, les élus étaient invités à se prononcer sur la question à bulletin secret. Seize ont voté contre le projet, sept se sont prononcés pour et trois se sont abstenus.

Alerter les autorités

Ce scrutin n'aura aucune conséquence directe sur l'activité du cimetière. Mais il démontre que les soutiens politiques du cimetier dans la région s'ameunissent au fil du temps. Une motion pour demander l'abandon de l'extension, lancée au printemps dernier, rassemble déjà une trentaine de signataires de maires de communes allant de Mantes-la-Jolie à Poissy. « On espère que ça provoquera une prise de conscience du préfet et des décideurs », glisse un élu réfractaire à l'expansion.

Au sein de la majorité de Juziers, le sujet divise. L'adjoint à l'environnement, Jean-Louis Cotza, ex-salarié de Calcia, est carrément favorable au projet. Il n'a pas donné suite à notre demande d'interview. Le maire, Philippe Ferrand, se plaçait plu-



Juziers rejoint les rangs des municipalités opposées au projet de Calcia, à l'image de la trentaine de maires signataires d'une motion. (Photo d'archives)

tôt dans ce camp également.

Un positionnement qui paraît bien marginal désormais au sein de la majorité. « Je suis farouchement contre », explique Cédric Guillaume, conseiller municipal sur la liste du maire. **L'extension présente un risque économique, avec la disparition d'emplois au golf, dans plusieurs entreprises. Et un risque écologique : pollution atmosphérique, visuelle et sonore. On doit appliquer le principe de précaution.** » Son colistier Jean-Claude Loos estime que le rôle de la municipalité est de « protéger » les générations à venir : « Ce type d'industrie n'a plus sa place sur un territoire urbanisé

comme le nôtre. »

Philippe Ferrand, qui n'a pas voulu dévoiler son vote, se range à l'avis de la majorité : « Il me semblait important que la voix portée par le maire soit celle du conseil, pas un avis personnel. » Il signera prochainement la motion des maires contre le projet Calcia. Quelque temps avant ce scrutin, l'industriel et les militants anti-carrières avaient rencontré les élus du village pour développer leur point de vue respectif.

La satisfaction des anti-carrières

Pour l'Association vexinoise de lutte contre les carrières cimentières (AVL3C), c'est une vic-

toire : « Symboliquement, c'est important, affirme Dominique Pèlerin, sa présidente. Juziers, qui accueille la cimenterie sur son territoire, figure dans la longue liste des communes de la vallée de la Seine opposées à l'extension. »

Calcia exploite depuis des décennies un gisement à Guitrancourt, bientôt tari. Le cimetier vient donc de déposer une demande d'exploitation portant sur 100 hectares, dans la commune de Brueil-en-Vexin, dans la zone 109, périmètre de 550 hectares délimité par l'État pour accueillir cette activité.